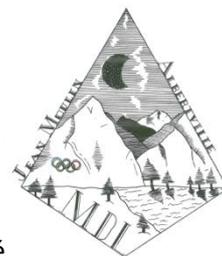


Vie lycéenne : la MDL (Maison des lycéens)



Une Maison des lycéens, pour quoi faire ?

La MDL développe et soutient des projets sportifs, culturels, humanitaires ou liés à la citoyenneté.

L'objectif principal de la MDL est de proposer aux élèves de prendre des responsabilités, de les assumer et de faire preuve d'initiative pour les actions qu'ils veulent mener.

Le Conseil des délégués pour la vie lycéenne (CVL) travaille avec elle, pour l'aider à réaliser ses projets et à les faire connaître.

Pour financer ses projets, la MDL peut organiser des activités pour récolter des fonds : fête de fin d'année, gestion d'une cafétéria, expositions, etc. Elle assure aussi la promotion des moyens d'expression des lycéens : droits d'association, de réunion, de publication, etc.

Le budget de la Maison des lycéens est distinct de celui du lycée. Le programme des activités de l'association contribue à enrichir le projet culturel de l'établissement, notamment pour ce qui relève de la culture au lycée. La cotisation annuelle s'élève à 10 euros.

Salle musique :



Elle a été financée par la MDL avec les inscriptions récoltées à chaque année. Des instruments de musique et du matériel de sonorisation sont à disposition des élèves afin de laisser libre cours à leur créativité.

Cette salle est accessible aux seuls adhérents de la MDL.

Grace à l'argent récolté, le lycée a fait l'acquisition d'une machine à café placée dans le foyer et accessible à tous les élèves.



Une carte nominative est distribuée à chaque adhérent. Elle permet de bénéficier de réductions chez certains commerçants. Pour plus de détails vous pouvez contacter les jeunes de la MDL.